

LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS aux ELECTIONS CANTONALES

Les 14 et 21 mars prochain vont se dérouler les élections cantonales. Première consultation depuis le 10 mai 1981, précédant les municipales et les régionales de 1983, se tenant dans une situation tout à fait nouvelle, ces élections cantonales qui concernent pour notre département 30 cantons, revêtent une grande importance.

En présentant un candidat dans les 30 cantons concernés c'est avec un triple objectif que nous allons préparer ces élections cantonales : favoriser la réalisation des transformations voulues par les français, engager la remontée de l'influence électorale de notre parti, et faire réélire notre camarade Jean-Louis Lecorre dans le canton de Montoir.

En présentant la liste des candidats du Parti au cours d'une conférence de presse le 29 janvier, notre camarade Maurice Rocher, secrétaire de la fédération, précisait comment nous abordons cette élection.

Allant de pair avec le développement des luttes pour imposer l'application de la politique qui a été décidée, les élections cantonales seront pour nous un élément et un moyen mis à notre disposition pour faire connaître nos objectifs.

Dans cette campagne, les communistes seront porteurs des préoccupations des travailleurs de cette région. Ils seront porteurs de notre action pour mettre en œuvre la politique nouvelle au gouvernement. Au Parlement, dans les assemblées élues, dans les entreprises, les localités. Ils seront porteurs de nos propositions pour une avancée démocratique.

La vente de plusieurs ministres dans notre département a permis de faire le point sur un certain nombre de grands dossiers, mais il reste maintenant à passer des orientations à la réalisation.

Il est ainsi de la lutte contre le chômage, de la signature des contrats de solidarité qui doivent se traduire par des embauches effectives de milliers de travailleurs dans l'aéronautique, la construction navale, le bâtiment, les services publics...

Et si nous avons été sensibles aux déclarations du Ministre de la Mer pour défendre la navale, des contrats et des engagements doivent être maintenant pris. Les travailleurs de Dubignon ne sauraient se contenter de déclarations.

De la même manière, dans un décret du 10 mai 1981, relatif à la question de la pêche, il faut bien entendu inverser la courbe du chômage. La question de niveau du pouvoir d'achat déterminant de la relance et de la lutte contre l'inflation.

Dans cette campagne électorale nous mettrons en avant les cinq raisons de voter pour les candidats communistes : parce qu'ils sont des hommes et des femmes communistes pour faire entendre sa voix.

Et ce dont souffrent avec certitude l'ensemble départementale et la classe ouvrière de notre département, même si elle n'en a pas toujours conscience, c'est de n'avoir pas assez d'hommes et de femmes communistes pour faire entendre sa voix.

LA DEUXIEME RAISON, c'est leur action résolue, permanente et sans concession, menée contre le capitalisme et pour le changement. Et c'est avec satisfaction que nous voyons aujourd'hui le gouvernement repenser à son compte un certain nombre de mois d'ordre des communistes, mais d'ordre qui ont animé les luttes de cette région : — produire français, — construire, — transporter français, — indépendance nationale, — non à la casse, etc.

LA TROISIEME RAISON, et qui prend une dimension aujourd'hui nouvelle, c'est : RELANCER LE CHANGEMENT. L'action des communistes dans la majorité, au gouvernement, au Parlement et dans le pays témoigne de cette volonté.

LA 4e RAISON de voter pour les candidats communistes, et qui nous ont toujours participé, et en première ligne, aux grands mouvements populaires visant à éviter les

horreurs de la guerre. Et nous ne voulons pas cet aligner la liste. Mais simplement rappeler que nous sommes à quelques jours de la célébration de la mort des communistes à Charonne, et qu'une de ces victimes était notre camarade Anne Claude Godéu.

C'est pourquoi nous célébrerons le 20. anniversaire de Charonne, lundi 8 février.

LA 5e RAISON, c'est que les communistes sont porteurs d'une grande espérance : le socialisme démocratique autogestionnaire qu'ils veulent pour la France.

Enfin, tout au long de cette campagne des cantonales les communistes poursuivront leur action constructive pour que se réalisent les grands projets industriels indispensables au développement économique de notre département.

A ce sujet, Maurice Rocher devait revenir au cours de la campagne de presse sur une des questions montées à l'actuellement en épingle par la presse locale : « Je voudrais ajouter une question qui a trait aux sondages qui doivent avoir lieu en Basse-Loire pour l'implantation possible d'une centrale nucléaire.

On s'imagine à rassembler à venir les « énergies » de la « contestation ». De quoi s'agit-il ? C'est de mettre en avant les positions des nucléaires et de passer sous silence la véritable information.

En effet, lors du conseil municipal de St-Nazaire, par exemple, j'ai fait une déclaration qui a totalement été usée sous silence.

Le prêt ayant demandé d'informer la population, nous avons eu cette information soit faite dans le maximum de communes.

Le rappel que St-Nazaire est située à moins de 10 km du site du Carnet, avec toutes les retombées économiques que cela peut entraîner pour cette région, et cela ne peut laisser indifférents les Nazairiens.

L'information anti-nucléaire a été largement faite. Aujourd'hui, il s'agit de faire connaître sans a priori et de la même façon la célébration de la mort des communistes à Charonne, et qu'une de ces victimes était notre camarade Anne Claude Godéu.

C'est pourquoi nous célébrerons le 20. anniversaire de Charonne, lundi 8 février.

LA 5e RAISON, c'est que les communistes sont porteurs d'une grande espérance : le socialisme démocratique autogestionnaire qu'ils veulent pour la France.

Enfin, tout au long de cette campagne des cantonales les communistes poursuivront leur action constructive pour que se réalisent les grands projets industriels indispensables au développement économique de notre département.

A ce sujet, Maurice Rocher devait revenir au cours de la campagne de presse sur une des questions montées à l'actuellement en épingle par la presse locale : « Je voudrais ajouter une question qui a trait aux sondages qui doivent avoir lieu en Basse-Loire pour l'implantation possible d'une centrale nucléaire.

On s'imagine à rassembler à venir les « énergies » de la « contestation ». De quoi s'agit-il ? C'est de mettre en avant les positions des nucléaires et de passer sous silence la véritable information.

En effet, lors du conseil municipal de St-Nazaire, par exemple, j'ai fait une déclaration qui a totalement été usée sous silence.

Le prêt ayant demandé d'informer la population, nous avons eu cette information soit faite dans le maximum de communes.

Le rappel que St-Nazaire est située à moins de 10 km du site du Carnet, avec toutes les retombées économiques que cela peut entraîner pour cette région, et cela ne peut laisser indifférents les Nazairiens.

Tout comme nous souhaitons participer à la Commission des consultations qui doit comprendre des responsables socio-professionnels, des élus et des membres des comités de défense.

Pour notre part, nous pensons que l'opposition aux sondages, donc à la connaissance, est une attitude qui est contraire à l'esprit de concertation.

C'est une attitude bureaucratiste, même si elle quelconques-uns qui y participent, n'en ont pas conscience.

Sur cette question de l'implantation d'une centrale nucléaire en Basse Loire, Jean-Yves Coupel est intervenu au Conseil régional et, d'autre part, suite aux interventions de Maurice Rocher, une délégation d'élus communistes de Loire-Atlantique sera reçue vendredi 5 février, à 10 h 30, à Matignon. Nous en rendrons compte dans notre prochaine édition.

S.N.I.A.S. :

Les communistes pour une politique industrielle et sociale avancée

Le vœu du P.D.G. Mitterrand a fait la « une » des journaux régionaux. Pourtant, celui-ci n'a rien appris à la fois aux travailleurs de la région. Si ce n'est confirmer une politique sociale qui n'est pas à la pointe et contraste singulièrement avec le développement industriel de la SNIAS.

Le développement dû à la compétence des salariés de la SNIAS, ingénieurs, cadres, techniciens, ouvriers, qui ont su et il faut le rappeler, agir aussi et surtout sous l'impulsion du P.C.F., des cellules d'entreprises, ainsi que du syndicat de classe « la CGT, pour que le secteur de pointe le demeure, et se développe.

Rappelons-nous la bataille du Concordo, à Airbus, A320, et plus près de nous ATR 42. Car pendant cette époque, la direction générale de la SNIAS s'alignait sur la politique Giscard-Barre : politique de déclin industriel, et de mise en cause de l'indépendance nationale.

Aujourd'hui, si la tendance est inversée, cela est bien dû aux luttes des travailleurs à l'action persévérante et énergique des communistes.

Une bonne politique industrielle est réalisable. On le voit bien aujourd'hui, mais il faut avoir une bonne politique sociale, et cela Mitterrand, P.D.G. de la SNIAS, n'a pas tout à fait mis sa montre à l'heure ! C'est encore tout récent : nos 7 camarades de la SNIAS ne sont toujours pas dans leur usine d'origine. Si le principe de réintégration a pu être imposé par l'action, le délai est à raccourcir, et de beaucoup. Les communistes ont le droit de rappeler lors de la visite du P.D.G.

La politique sociale de la SNIAS n'est pas à la hauteur du changement, et des droits nouveaux indispensables pour

malheureusement la caractéristique de l'information à la radio et à la télévision, un nombre de plus en plus grand de travailleurs à protester contre cette réalité inacceptable.

Cette situation, si elle doit nous conduire à faire grandir la lecture de leur presse qui, aujourd'hui, est la seule à informer et à lutter pour la mise en œuvre de la politique nouvelle choisie par les Français.

Dans l'immédiat, ce qui doit être au centre des préoccupations de chacune de nos cellules c'est bien évidemment la préparation de cette grande vente de masse de « L'Humanité » du 24 congrès.

En fait, pour faire connaître dès le week-end prochain les

travailleurs, créateurs des richesses du pays.

Comme l'a rappelé la CGT, à l'issue des négociations nationales avec la direction générale, des avancées sont engagées.

- réduction compensée à 100 % du temps de travail,
- fin des contrats à durée déterminée,
- départ à 55 ans et embauche en nombre équivalent, mais beaucoup de manque encore !
- l'horaire de travail reste encore au-dessus de 40 h par semaine.
- les embauches sont trop limitées.

Les communistes soutiennent l'action engagée par les travailleurs :

- pour obtenir une réduction plus importante du travail : une véritable « semaine courte » dans les embauches plus importantes dans le cadre des contrats de solidarité.
- Mitterrand vous avez non seulement un petit retard, mais aussi une vision encore trop rétrécie de la nouvelle situation politique en France.

Aujourd'hui, avec le changement politique, il est possible de faire mieux. La SNIAS entreprise nationale doit être l'exemple d'une politique industrielle et sociale avancée. Et nous le disons, nous, communistes, la nouvelle donnée du 10 mai devrait ouvrir aux Français d'autres perspectives d'accès à l'aviation, comme moyen de transport.

Plus une politique sociale, de hausse du pouvoir d'achat, de réduction des inégalités, de créations d'emplois, de revitalisation des régions, sera menée, et plus les chances seront grandes de posséder en France un transport aérien au service des travailleurs et de la nation.

NANTES 2°
Gislaïne LELOUP
Institutrice - Conseillère municipale
Nantes - née le 4-9-1948

NANTES 4°
Jean GUEPIN
Médecin - né le 24-2-1929

NANTES 6°
Henry MOYSAN
Chaudronnier - Conseiller municipal Nantes
né le 5-3-1938

NANTES 8°
Gérard GUEVENEUX
Ouvrier professionnel aux Batignolles
né le 30-11-1951

NANTES 10°
Jacques ROUSSEAU
Educateur - né le 26-10-1935

SAINT-HERBLAIN
Jean-Pierre CHEVRIER
Cadre moyen P.T.T. - Adjoint à St-Herblain
né le 24-9-1943

INDRE - SAINT-HERBLAIN
Thierry DIQUELOU
Election aux Forges de Basse-Indre
né le 14-1-1954

BOUYAVE
Jean BERTEAU
Dessinateur à l'ERMA - né le 3-3-1947

REZE
Jeannette LEPRETRE-EDOM
Secrétaire - Conseillère municipale Rezé
née le 20-5-1925

ORVAULT
Joëlle LE HERISSE
Secrétaire - née le 22-9-1942

LA CHAPPELLE-SUR-ERDRE
Jacques LE CŒUR
Retraité - né le 29-9-1925

LIGNE
Alex RABOUIN
Instituteur - né le 9-2-1935

VALLET
Claude CHARIE
Ouvrier vigneron - né le 6-6-1941

CHATEAUBRIANT
Maurice JARRY
Inspecteur de presse - né le 29-12-24

MOISDON
Didier EVANNO
Electricien S.N.C.F. - né le 9-3-1951

NOZAY
Roger OMNES
Employé S.N.C.F. - né le 1-11-1935

SAINT-MARS-LA-JAILLE
Gilles GRAVOILLE
Fraiseur retraité - ancien député
né le 13-11-1914

MONTOIR-DE-BRETAGNE
Jean-Louis LE CORRE
Ajusteur outilleur à la SNIAS St-Nazaire
Maire de Trignac
Conseiller général sortant - né le 10-11-1937

LE CROISIC
Maurice PICONNIER
Retraité syndicaliste,
137, rue d'Anjou à Saint-Nazaire
né le 3-9-1919 à Saint-Brevin

GUERANDE
Charles AUDUREAU
Visiteur médical
74 ter, Le Chêne - Saint-Joachim
né le 19-3-1946

PONTCHATEAU
Marc JUSTY
Fraiseur - né le 25-4-1942
à Murviel-Hes-Montpellier (34)

SAINT-GILDAS
Alain BINET
5, rue Condorcet à St-Nazaire
né le 9-9-51 à Pornichet
Electeur à St-Nazaire (B.V. J-Jaures)

SAINT-NICOLAS-DE-REDON
Fernand BRÉTON
Employé P.T.T. - né le 30-4-1936

BOURNEUF
Serge GUILBAUD
Technicien S.N.C.F. - né le 3-6-1939

LEGE
Michel VAILLANT
Ajusteur - né le 28-4-1948 à Nantes

MACHECOUL
Gérard GUERIN
Conducteur machine
né le 9-2-1951 à Bougenais

LE PELLERIN
Poul PLANTIVE
Chaudronnier au P.A.
Maire adjoint La Montagne
né le 19-3-1945 au Pellerin
12, rue S.-Allende - 44520 La Montagne

SAINT-PERE-EN-RETZ
Michel FOUCHER
Conducteur routier
né le 21-4-1952 à Paimboeuf
17, av. Bodin - 44250 Saint-Brevin-les-Pins
(OS école mat. Max-Jacob n° 1148)

SAINT-NAZAIRE
Gérard RASTEL
Electricien
Ouvrier professionnel métallurgie
né le 15-11-1942

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES
Michel RIBET
Métallurgiste - né le 1-12-1935

LES 12-13-14 FÉVRIER : ÉPREUVE PARTOUT AVEC L'HUMANITÉ-MANCHE DU 24e CONGRÈS

Prépare depuis des mois par un large et riche débat de nos cellules, les sections, les fédérations, les jeunes de la région nationale à se rassembler au cimetière de la Gaudinière sur la tombe de Anne-Claude Godéu pour commémorer le 20. anniversaire des massacres de Charonne.

C'est en effet le 8 février 1962 à Paris que 9 militants de la C.G.T., dont 8 communistes, sont tombés sous les coups des brigades spéciales de la police devant les grilles du métro Charonne, à l'issue d'une manifestation pour la paix en Algérie et contre les crimes fascistes de l'O.A.S.

Parmi ces 9 victimes se trouvait une jeune Nazairaise de 24 ans, notre camarade Anne-Claude Godéu, l'une des militantes de ce parti qui à toujours été en première ligne de tous les grands combats contre les horreurs de la guerre, pour la paix, la justice, l'indépendance nationale et la solidarité internationale, le Parti communiste français.

Les Fédérations de Loire-Atlantique du P.C.F. et du M.J.C.F. appellent les communistes et au-delà les travailleurs et les jeunes nazairiens à participer à la commémoration de cet événement et à rendre un vibrant hommage à notre camarade Anne-Claude Godéu.

Dans cet ensemble de moyens, il convient d'accorder au numéro de « L'Humanité-Dimanche » des 12-13 et 14 février consacré au 24. congrès du P.C.F., toute l'attention nécessaire à sa diffusion atteignant un niveau très élevé, au moins égal à la vente de lancement en février 1980.

En effet, s'il est clair que les grands moyens d'information ne peuvent passer sous silence un événement politique national tel que le 24. congrès du P.C.F., il est tout aussi clair que les communistes ne peuvent pas compter sur la radio et la télévision (dont la ligne de conduite est pour l'essentiel de freiner, voire de combattre le changement), pour connaître et faire connaître la politique définie par notre congrès.

Les déformations, falsifications, interprétations, l'anti-communisme, le soutien à la droite et au patronat, restent

travaux du 24. congrès dans notre département, il s'agit pour chacune des organisations du parti d'organiser sans attendre la présence des communistes les 12, 13 et 14 février à la porte de chaque entreprise, dans les quartiers et les lieux publics avec « L'Humanité-Dimanche » et de passer très vite les commandes de journaux supplémentaires en conséquence.

Bien entendu, l'ampleur nécessaire de cette vente et donc son impact dépendent de la participation de chaque cellule à cette grande initiative politique. A la date du 1. février, plus de 700 journaux supplémentaires étaient commandés. Ce premier résultat est positif et doit encourager chaque cellule n'ayant pas encore passé commande à mettre à profit les quelques jours qui restent pour atteindre l'objectif des 2000 « Humanité-Dimanche » supplémentaires.

à NANTES à SAINT-NAZAIRE
GAUMONT Les KORRIGANS



LES NOUVEAUTÉS DE LA SEMAINE

- FORCE 5 — Film américain de Robert Clouse avec Joe Louis.
- LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ — Film de Mel Brooks avec Mel Brooks, Dom DeLuise, Madeline Kahn, Harvey Korman.
- LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE — Film de Mel Brooks avec Mel Brooks, Dom DeLuise, Madeline Kahn, Harvey Korman.
- LE GRAND PARDON — Film d'Alexandre Arcady avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Cléo Caldemini, Richard Berry, Bernard Giraudeau, Arny Oganessy.
- LE PRINCE DE NEW-YORK — Film américain de Sydney Lumet avec Treat Williams.
- ESPION, LÈVE-TOI — Film de Yves Boisset avec Lino Ventura, Krystyna Janda, Michel Piccoli, Bruno Glinneberg, Bernard Fresson.
- LES FANTASMES DE MADAME JORDAN — Film américain de Dusan Makavejev avec Susan Ancoch, Geraldine Ferrer, Hugh Downs, Byron Bess, Steve Bliskie, Tim Burns, Roger Vadim.
- MA FEMME S'APPELLE REVIENS — Film français de Patrice Leconte avec Michel Blanc et Antonino.
- MAD MAX — Film australien de George Miller avec Mel Gibson, Joanne Samuel, Hugh Keays-Byrne, Steve Bliskie, Tim Burns, Roger Vadim.
- CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE — Film italien de Marco Ferreri avec Ben Gazzara, Ornella Muti.
- INFORMATIQUE : MENACE DU PROGRES ? — Sous ce thème, le Katorza présente cette semaine trois films qui abordent le sujet, cette initiative se poursuit dans le cadre de huit organisations locales.

Volci ces films :

- LE DOSSIER 51 (1978 - M) (100 min) mercredi, 14 h 30, 20 h 30, jeudi, 14 h 30, dimanche, 14 h 30, 20 h, lundi, 22 h 15, mardi, 20 h 15.
- GENERATION PROTEUS (1978 - Donald Gammell) (100) 20 h, 22 h 15, samedi, 14 h 30, 20 h, 22 h 15, lundi, 14 h 30, mardi, 20 h 15.
- L'HOME FRAGILE (1981 - Claire Drouot) vendredi, 14 h 30, 20 h 30, dimanche, 16 h 45, 22 h 15, 29 h 30, mardi, 14 h 30.

ESPION, LÈVE-TOI
LE PRINCE DE NEW-YORK
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE

SEMAINE MONTY PHYTON
● JABBER WOLKY
● SACRE GRAAL
● LA VIE DE BRIAN

Les KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tel 22.44.79

Le grand pardon
MA FEMME S'APPELLE REVIENS
TOUT FEU, TOUT FLAMME

G

place du commerce
48.29.95

TOUT FEU, TOUT FLAMME

MA FEMME S'APPELLE REVIENS

Le grand pardon

LA CHÈVRE

LE PROFESSIONNEL

Divine créature

WEST-FRANCE OU L'OUEST-ÉCLAIR ?

Ouest-France, c'est bien connu, est un défenseur acharné « des droits de l'Homme » dans le monde et il participe, au fond à la campagne menée, sous l'égide de la « trilatérale », lancée à l'initiative des U.S.A. voici quelques années.

Bien entendu, les douloureux événements de Pologne sont largement utilisés.

La relation des faits relève de l'information, mais, collectif étant insuffisant, Ouest-France prend parti, c'est son droit certes, mais quel parti ?

Les 23 et 24 janvier, J. Duquesne s'est efforcé de faire la démonstration « qu'il s'agit d'une fausse symétrie » entre ce qu'il appelle « les dictatures de l'Est et celles de l'Ouest » et « qu'il y a une différence fondamentale de nature » en faveur, bien sûr, des dictatures de l'Ouest.

Le Salvador, l'Argentine, Haïti, la Turquie, etc. c'est bien Ouest-France, beaucoup mieux que la Pologne.

Toutefois les 23 et 24, Ouest-France rend compte du séjour

de « Onze jours au Cambodge tiré à fond en faveur de la « résistance passive en Pologne », après avoir été, le 18 du même mois, très discret sur le mort de Pierre Artur, directeur de l'Ouest-Éclair, le Journal qui, durant quatre ans, insista la résistance en France (H).

Le me souviens, lors d'une entrevue de responsables communistes de l'Ouest et de la direction de Ouest-France, des propos de M. F.R. Hutila :

« Depuis soixante ans, notre journal », et, mesurant sans doute l'énormité de ses propos, se repréant pour dire :

« Depuis la Libération, notre journal... »

Les 30-31 janvier, Ouest-France se félicite du « show Reagan » sur la Pologne et Boissonneau vient à la rescousse pour mettre en cause « les échanges commerciaux avec l'U.R.S.S. car « l'Occident ne suit pas si l'U.R.S.S. ne l'ait ouera pas un jour » ; le « ontraire étant garanti par Boissonneau, c'est donc évident ».

Sacré bilan en huit jours seulement !

L'orientation de Ouest-France contre le socialisme et le Parti Communiste, afin de s'opposer au changement en France.

« Défendre le système économique du capitalisme »

« Her économiquement notre pays et le faire dépendre de l'impérialisme U.S.A. »

La peur du changement, dont a besoin notre pays, est sérieuse à Ouest-France, mais les arguments utilisés pour s'y opposer ne sont guère honorables.

Biez.

Au fond, cette démarche n'est ni pour nous surprendre, ni pour nous effrayer.

Puisse les communistes et leurs idées, leur conception du socialisme à la française, leur lutte pour la liberté et pour l'indépendance nationale, tout faire, afin de développer notre activité, renforcer le parti communiste, accroître la diffusion de notre presse.

Nos moyens ne nous mettent pas à arme égale, c'est clair, mais nous avons sur Ouest-France l'enorme avantage de mener, nous, le vrai combat pour la Justice et la Liberté, contre le mensonge et la haine, pour la Pologne, mais aussi la Turquie, le Salvador etc.

Claude POPPEREN
Le 1er février 1982

CONGRÈS DES OUVRIERS CGT DE LA NAVALE SAINT-NAZAIRE

Avec la nationalisation : DES ATOUTS POUR LES TRAVAILLEURS

Quinze-trois délégués se sont retrouvés pour cette journée de travail à laquelle participait Jean Desmaisons, secrétaire fédéral, autonome, du centre central : renforcer le syndicat C.G.T. du chantier naval pour que l'orientation nationale soit la réalité du changement pour les travailleurs.

Le congrès a débattu du nouveau rôle du syndicat après la mise en place du nouveau pouvoir politique. Les participants se sont déclarés en profond accord avec les orientations de la confédération C.G.T. Jean Desmaisons a affirmé qu'il voulait s'appuyer sur l'application à aller plus vite et agir pour que la position dans les entreprises se place au service des travailleurs.

Dans le cadre des chantiers de l'Atlantique nationalisés à l'initiative de la CGT, une participation active à la nationalisation passe par l'application d'une réalité nationale, et chercher à faire signer en février à certaines organisations syndicales ce qu'elles ont refusé en décembre, d'autre part décerner le mécontentement vers l'actuel gouvernement.

« Il s'agit », soulignait Jean Desmaisons « de mettre un point d'arrêt au caractère intolérable de la position de l'actuelle direction. C'est vital à Saint-Nazaire mais aussi dans toute la métallurgie. »

Le syndicat C.G.T. Navale semblait en tout cas samedy se considérer comme prêt pour assumer cette tâche.

René Magre soulignait la progression enregistrée lors des élections : 38,8 % en 1979 contre 43,8 % en 1981, avec une quarantaine d'adhérents supplémentaires.

La C.G.T. navale enregistre donc avec satisfaction les progrès réalisés en 1981, le renforcement de l'organisation de masse et de classe au chantier est un atout supplémentaire pour la lutte qu'elle mène, que sont donc les travailleurs des chantiers.

Nantes : au collège Bellevue, les professeurs veulent une réduction d'horaire

Les professeurs du Collège Bellevue à Nantes approuvent l'orientation générale prise par les organisations syndicales de la fonction publique pour la réduction progressive des horaires hebdomadaires avec pour objectif les trente-trois heures par semaine.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le chômage organisé par le gouvernement, chômage qui frappe de plein fouet également les enseignants, l'U.S. s'adresse à leurs organisations syndicales pour leur demander de s'insérer activement dans les négociations pour la réduction du temps de travail dans la fonction publique afin de porter dans un premier temps les horaires des professeurs à dix-huit heures maximum de cours en présence des élèves.

Les horaires des professeurs de collège varient en effet de 18 heures à 20 heures minimum pour les professeurs certifiés et sont de 21 heures pour les professeurs de collège général de collège et les instituteurs auxiliaires.

Or, précisent les professeurs, il faut savoir, qu'une heure de cours en présence des élèves représente deux heures réelles de travail, non comprises les heures de cours de conception dites heures de conception de classe, rencontres avec les parents etc. considérées comme des heures supplémentaires mais obligatoires et qui retrouvent en moyenne un minimum de cinq à six heures par semaine pour un professeur ayant quatre classes.

La réalité des horaires de travail d'un professeur assurant deux classes est donc de 40 à 42 heures par semaine, celle d'un maître auxiliaire qui assure au minimum 21 heures de cours (souvent portées à 22 ou 23 selon les besoins du service) varie entre 43 à 47 heures hebdomadaires de travail effectif.

A ce jour vingt-neuf professeurs appartenant à toutes les catégories et à tous les syndicats enseignants représentés dans le collège sur trente-six soit une proportion de près de 80 % des professeurs ont signé une pétition demandant à leurs syndicats de s'insérer immédiatement dans le cadre des négociations de la fonction publique pour exiger la réduction de leurs horaires à dix-huit heures, pour tous, dès la rentrée 1982, avec la création d'emplois correspondants.

La création de postes pour la rentrée 1982 serait par cette seule mesure de 3 postes 1/2 supplémentaires, c'est-à-dire quatre chômeurs de moins.

SOUSCRIPTION NATIONALE POUR « L'HUMANITÉ »

17e LISTE

POINT DE LA SOUSCRIPTION AU 2 FÉVRIER 1982

C. FOUCHER Saint-Brevin	90 F
M. et Mme KERVVIS Nantes	1 000 F
Elisabeth CORSON et Michel RICA Nantes Est	200 F
M.T. LEDUC Nantes	150 F
Roger LOUARD Saint-Sébastien	100 F
M. MOLINARI Nantes Nord	50 F
Cellule Guy Mocquet Nantes Nord (collecte)	300 F
Un sympathisant	50 F
Mme VIGNAUD	300 F
Cellule Elsa Triolet Nantes Nord	50 F
Versement de la cellule	200 F
Collecte	120 F
Total	320 F
Cellule Noblet Saint-Sébastien	400 F
Cellule Bouvier Saint-Sébastien	400 F
Cellule Langevin Nantes Nord	200 F
Section du Val de Loire	700 F
TOTAL DIX-SEPTIEME LISTE :	3 960 F
TOTAL PRECEDENT :	124 112 F
TOTAL GENERAL AU 2 FÉVRIER 1982 :	128 072 F

Avec la tenue du 24ème Congrès nous arrivons au terme de la souscription. Toutefois un certain nombre de cellules ont encore à verser les sommes qu'elles ont collectées. Nous leur recommandons vivement de verser très vite les dernières sommes à la Fédération afin que nous puissions publier le résultat final de la souscription dans notre prochaine édition.

RECTIFICATIF
REMERCIEMENTS
ATTACHE

Dans la publicité parue la semaine dernière, veuillez noter que les ARTICLES et PRIX indiqués ne sont que quelques

EXEMPLES DE PRIX
parmi de nombreuses promotions du 25 janvier au 6 février 1982

OPÉRA DE NANTES : « LA MÉLODIE DU BONHEUR » LES 12-13-14 FÉVRIER

« AVANT, APRÈS... ITINÉRAIRE DANSE » le Ballet à l'officine à GRASLIN, les 19, 20 et 21 février

« LA MÉLODIE DU BONHEUR » LES 12-13-14 FÉVRIER

Par téléphone, à partir du mercredi 10 février de 11 h à 13 h et de 14 h à 16 h 30 (02) 71-47-43.

« AVANT, APRÈS... ITINÉRAIRE DANSE » le Ballet à l'officine à GRASLIN, les 19, 20 et 21 février

Le Ballet de l'Opéra de Nantes en scène de Claude Arlet, des décors et costumes de Werner Buchler, et sous la direction de Claude Arlet.

QUELQUES DISPOSITIONS OFFICIELLES A CONNAITRE

GESTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

publiée au J.O. n° 139 du 14 juin 1981 (page 1741).

LOYERS

Le décret n° 81-678 du 29 juin 1981 (J.O. n° 152 du 30 juin 1981 - p. 1920) modifie le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

PRETS AIDES PAR L'ETAT

Au J.O. n° 152 des 29 et 30 juin 1981 sont publiés :

le décret n° 81-676 du 29 juin 1981 fixant les caractéristiques des prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration de logements en accession à la propriété à compter du 1^{er} juillet 1981 (page 1818),

le décret n° 81-677 du 29 juin 1981 (J.O. n° 152 des 29 et 30 juin 1981 - p. 1819) modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne :

- le champ d'application de l'A.P.L.,
- les conditions générales de l'attribution d'attributions de l'A.P.L.,
- le calcul de l'A.P.L.,
- les dispositions diverses.

Ce décret est complété par deux arrêtés du 29 juin (même J.O., pages 1821 et 1822) qui précisent les modalités de calcul de l'A.P.L. et de celle attribuée aux personnes résidant dans un logement-foyer.

On remarque notre temps et son encadrement au siècle dernier. C'est avant tout l'itinéraire de l'homme sensible à son héritage et à son orientation.

Échos, échos, échos

PROPRIÉTAIRES-LOCATAIRES : SUR UN PIED D'ÉGALITÉ...

Vers une politique cohérente...

En matière de logement et d'urbanisme des mesures urgentes et répondant à une politique cohérente d'équipement du pays, privilégiant d'abord l'habitat social, sont en cours d'élaboration.

Le thème central du budget du ministère de l'Urbanisme et du Logement pour 1982 est « la lutte pour l'emploi ». Une mise en chantier de logements représente deux emplois dans le bâtiment, un direct et l'autre en aval ou en amont. Ces projets doivent permettre non seulement d'atteindre le cap des 400 000 à 410 000 mises en chantiers en 1982, mais aussi de créer entre 20 000 et 30 000 emplois nouveaux, grâce à une stabilisation des effectifs dans la construction et une reprise rapide de l'embauche dans la réhabilitation.

Le programme de l'amélioration

de l'habitat est particulièrement important puisqu'il porte sur 180 000 à 200 000 opérations (dont plus de la moitié dans le secteur social) pour un budget global de 1,8 milliards de francs, en hausse de 71 % sur 1981. Entre 100 000 et 110 000 opérations d'amélioration de logements du parc social sont prévues, contre 50 000 en 1981. 48 000 primes à l'amélioration de l'habitat sont également programmées en hausse de 12,5 % sur 1981.

En ce qui concerne la construction neuve, le budget 1982 représente 20,1 milliards de francs d'autorisations de programme (+ 32 % par rapport à 1981) correspondant à 245 000 logements, + 40 % par l'Etat. Ces autorisations se répartissent entre 75 000 prêts localisés aidés (contre

77 000 annoncés et 61 000 effectivement réalisés en 1981 en dehors du collectif budgétaire de juillet dernier) pour un montant de 9,8 MDF (+ 42,6 %), et 170 000 prêts à l'accession à la propriété (contre 140 000 annoncés et 134 000 réalisés en 1981).

De larges capacités d'initiatives vont être données aux directeurs départementaux de l'Équipement avec mission d'activer les dossiers en suspens. De plus, la mise en place d'observatoires départementaux, destinés à suivre l'évolution de l'emploi dans les entreprises, notamment les P.M.E., est à l'étude au ministère.

3 MILLIARDS DE CREDITS POUR LA REGION

M. Henri Baudouin, préfet de Région, a indiqué récem

ment la programmation des aides de l'Etat pour les crédits logements dans les cinq départements des Pays de la Loire pour 1982. L'enveloppe globale s'élève à 3 milliards 700 millions. Pour les Prêts Localisés Aidés (P.L.A.), la région se voit attribuer 721 millions dont 256 millions pour la Loire-Atlantique et 121 millions pour la Vendée. Pour les Prêts Accession à la Propriété (P.A.P.), l'enveloppe est de 2 milliards 349 millions dont 880 millions pour la Loire-Atlantique et 385 millions pour la Vendée.

Ces crédits se traduisent par 2 934 logements en P.L.A. au lieu de 2 704 en 1981, soit une augmentation de 8,5 %, et par 10 874 logements en P.A.P. contre 12 332 en 1981, soit cette fois une diminution de 13 %.

Une loi attendue par les locataires, décrée par quelques associations de propriétaires qui ne se résignent pas inactivement à la perte de certains de leurs privilèges, et à des Français se déclarant favorables à cette loi qui devrait moraliser les rapports des locataires avec leurs propriétaires.

menée par les associations de propriétaires. Bon nombre de propriétaires, un sur deux se déclarent d'ailleurs favorables au projet de loi, selon un sondage de la SORFES.

RETABLIR UN EQUILIBRE

Bien qu'il constitue un minimum, si le texte était voté intégralement, il rétablirait l'équilibre, estimait la C.N.L. Le projet initial marquait en effet une avance significative par rapport à la situation actuelle. Les locataires du secteur libre (40 % des neuf millions de locataires) concernés par la grande majorité de ses articles devaient voir ainsi comblé le vide juridique dont ils avaient à pâtir jusqu'ici. Le bénéficiaire jusqu'alors d'une protection. Toujours selon la C.N.L., il s'agit du projet le plus important depuis la loi de 1948 progressivement réduite telle une peau de chagrin. Mais les nombreux amendements, dont certains, adoptés par la commission des lois, qui a par ailleurs pris une oreille complaisante aux revendications de ses propriétaires, n'allaient pas tous dans ce sens. Ainsi, l'allongement à six ans de la durée du bail était remplacé par un choix entre un bail de trois ans ou un bail avec néanmoins l'interdiction pour le propriétaire, s'il loue pour un appartement, plus grave était l'ouverture de la possibilité de conclure d'un contrat avec un bail d'une

durée inférieure à trois ans. Qu'est-ce qui allait alors empêcher un retour aux abus antérieurs d'une durée limitée de droit de reprise, le bailleur ne pouvant au terme de chaque année résilier le contrat que pour habiter lui-même le local, ou bien y loger des descendants ou ascendants.

UN STIMULANT A LA CONSTRUCTION

Incontestablement ce projet était le bienvenu, ce projet d'un certain nombre de carences. Mais à la veille de sa discussion par l'Assemblée, il restait susceptible d'amélioration. Les arguments suggérés par la FNAM (fédération des agents immobiliers) qui protestait notamment contre le fait que les frais d'agence soient désormais à la charge des propriétaires et l'INP (petits propriétaires) et s'inscrivent en tout cas mal à l'analyse. Pour que le règlement des locataires conduisant à la réhabilitation de l'immobilier, alors que c'est plutôt la spéculation éhémère qui hypérait cette rentabilité, par ailleurs honorable, en France ? Pas de coup d'arrêt à la construction à redouter, nous dit le règlement, mais plus que pour la première fois depuis 1974, le budget du ministère du Logement doit permettre d'inverser la tendance à la baisse avec un sérieux coup de pouce à la construction aide. Au total, on peut prévoir que 410 000 logements seront construits en 1982. En fin de compte, le caractère inflationniste des hausses des loyers a abouti à une première mesure de sauvegarde pour la période du 7 octobre 1981 au 30 avril 1982 avec la limitation de la progression des loyers à 80 % de la variation de l'indice du coût de la construction de l'année précédente. A l'avenir, cette référence à l'indice du coût de la construction devra être considérée comme un progrès important la mise en place d'un système proche de celui des conventions collectives, tout en regretant qu'au moment de l'adoption de ce texte, pas, comme sur le plan national, la possibilité d'étendre la portée des accords. Pour poursuivre l'analogie, rappelons la revendication très ancienne des locataires de la construction de bonne foi et se trouve privé de moyens d'existence. Une loi ultérieure devait régler les conditions d'indemnisation du bailleur.

POUR UNE REGLEMENTATION DES LOYERS

Si la loi institutionnalise les accords de modulation relatifs à l'évolution du prix d'un logement, accords qui pourraient être conclus au sein d'une commission nationale des rapports locaux et qui pourraient être étendus à la région par décret, elle ne prévoit pas de réglementer les loyers eux-mêmes. Rien n'est prévu quant à la hausse du loyer initial et si, en cas de surévaluation tout aussi des groupes parlementaires, l'Etat doit proposer des amendements au projet de loi. C.N.L. fait figurer le dépôt d'un texte fixant le loyer de base (il reste à savoir si ce compte par le ministère du caractère inflationniste des hausses des loyers a abouti à une première mesure de sauvegarde pour la période du 7 octobre 1981 au 30 avril 1982 avec la limitation de la progression des loyers à 80 % de la variation de l'indice du coût de la construction de l'année précédente. A l'avenir, cette référence à l'indice du coût de la construction devra être considérée comme un progrès important la mise en place d'un système proche de celui des conventions collectives, tout en regretant qu'au moment de l'adoption de ce texte, pas, comme sur le plan national, la possibilité d'étendre la portée des accords. Pour poursuivre l'analogie, rappelons la revendication très ancienne des locataires de la construction de bonne foi et se trouve privé de moyens d'existence. Une loi ultérieure devait régler les conditions d'indemnisation du bailleur.

tion de contrats écrits et d'informations précises concernant les charges et l'amélioration des logements, notamment.

LA CONSTRUCTION

de la construction de bonne foi et se trouve privé de moyens d'existence. Une loi ultérieure devait régler les conditions d'indemnisation du bailleur.

CREDIT IMMOBILIER FAMILIAL

CIF Tél. 20.19.15
10, rue de Bel-Air à NANTES

Appartements :
Plusieurs petits immeubles sur Nantes.

Maisons individuelles :
BOUGUENAIS (La Croix-Jeanette)
Dernière tranche, travaux en cours, T 4, 5, 6.

LA CHEVROLIERE, MESANGER, BLAIN, COUERON...
et SUR LE TERRAIN DE VOTRE CHOIX.

LOIRE-ATLANTIQUE HABITATIONS

Tél. 76.52.11
7, boulevard du Val-de-Chézine à SAINT-HERBLAIN

Construit des logements en accession à la propriété et en location dans le département, avec le concours des municipalités.

ACCESSION :
Nantes (Collines du Cens III, Richebourg, Beaulieu, Saint-Joseph-de-Porterie), Saint-Herblain (C.H.U. Nord), La Chevrolière, Saint-Jean-de-Boisseau, Bouaye.

LOCATION :
Saint-Herblain (Thébaudières, Les Noellies), Saint-Etienne-de-Montluc, Machecoul, Le Pellerin, Chapelle-Basse-Mer, La Chevrolière, Bouaye, Blain, Derval, Chapelle-Saint-Sauveur.

A L'ETUDE :
Geneston, Abbareiz, Vieille-Vigne, Bourgneuf, Trans-sur-Erdre, La Meilleraie, Séverac.

ATLANTIQUE LOGEMENT

4, rue Durboucq à NANTES Tél. 89.42.00
57, rue Albert-de-Mun à SAINT-NAZAIRE Tél. 22.52.43

La Croix-Jeanette, à BOUGUENAIS, près de SAINT-HERBLAIN.
Le Coteau, à COUERON.
Le Clos-Bochet, à PRINOUVILLE.
La Crée-du-Bourg, à HERBIGNAC.
La Mazure, à SAINT-LUCE.
Les Prés, à BRAINS.
Le Tilloux, à MONTOIR-BRETAGNE.
Le Clos-Bochet, à SAINT-HERBLAIN.
La Maisonneuve, à BOUSSAY.
La Mare Aubier, à FAY-DE-BRETAGNE.
Le Val-Saint-Martin, à PORNIC.

Et toute maison individuelle sur terrain de votre choix.

La maison individuelle est-elle une aventure ?

La maison Individuelle a toujours, et de plus en plus, la faveur du public. 60 % des Français souhaitent y vivre, ou y passer leur retraite.

Et parallèlement, les ventes chutent de 10 à 12 % l'an depuis quelques années. Ce qui n'est pas contradictoire, vu la situation de l'emploi, vu le fait que se détériore durant la même période; les prix des terrains, les taux d'intérêt...

Aloutons-y une certaine méfiance qu'un certain nombre de promoteurs et constructeurs ont suscité, entre les promesses non tenues, les prix à l'arrivée très supérieurs au départ, les malfaçons, voire les banquets, les routes dont nombre d'acquéreurs ont été victimes.

Heureusement, le temps et l'expérience, les lois... et la moralisation de la profession ont permis d'épurer celle-ci, et il est juste de dire qu'aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, de nombreux garanties protègent l'acheteur éventuel, tant au niveau du prix, de la qualité, des délais de livraison...

Les procédés de fabrication différents évidemment, mais le principe de l'acquisition est en mesure de mettre à tout moment de côté la "chance" d'acquiescer à une "maison individuelle". Il ne faut pas en conclure que cette différence de procédés soit un critère de qualité supérieure.

Et dans bien des cas, les divers procédés se combinent, au bénéfice du prix et de l'esthétique, voire de l'esthétique.

Aussi, de plus en plus, ce système de fabrication et de construction répond à deux principes : fabrication industrielle et leurs composants les plus importants : construction par des artisans classiques éprouvés, gros œuvre (fondations, maçonnerie, couverture jusqu'à mise hors d'eau) selon un modèle d'habitation intérieure, menuiserie, cloisons, installations sanitaires et électriques, sols et carrelages), finitions.

Il n'est pas rare que, dans la fabrication de leurs maisons, des constructeurs emploient des matériaux « lourds » et modernes : le béton pour le bar-

dité décennale qui couvre les désordres des gros ouvrages pendant dix ans, et dans certains cas, une police d'assurance de bon fonctionnement

des équipements pendant les deux années qui suivent la réception, et une garantie de parfait achèvement pendant l'année suivante la réception.

S.C.O.P. service-peinture
4, rue de la Ville-en-Bois - NANTES, Tél. 73.03.40

PEINTURE — VITRERIE — PAPIERS PEINTS — TISSU TENDU — MOQUETTE
REVÊTEMENT DE SOLS — ENDUIT PELLICULAIRE — ENDUIT GRESSÉ

dage, l'acier pour l'ossature, l'aluminium pour les fenêtres. Les aciers sont traités contre la corrosion. Les isolants, les joints d'étanchéité, les peintures extérieures et intérieures, les vernis, les grès, les moquettes, les papiers peints ont fait l'objet d'un choix rigoureux quant à leur efficacité, leur solidité, leur résistance, leur longévité.

Les constructeurs sérieux sont aussi très soucieux de l'isolation, tant pour la qualité que de l'économie d'énergie. Celle-ci, par exemple, est conçue en construisant, en fait, deux maisons, une maison extérieure et une maison intérieure s'emboîtant l'une dans l'autre, l'espace existant entre les deux étant comblé partiellement (il est indispensable de laisser un vide d'air) par de la laine de verre ou du polystyrène. Ainsi, tous les murs extérieurs sont doublés d'isolant thermique, avant l'installation des parois intérieures. Une isolation par matelas de laine de verre repose sur les solives du plafond.

Côté « garanties », soulignons que la plupart des constructeurs assurent le remboursement de l'acompte au cas où les crédits demandés n'auraient pas été obtenus. La garantie de livraison au prix convenu donne l'assurance au client que sa maison lui sera livrée dans les conditions du contrat.

De même, les qui sousscrit auprès de compagnies d'assurances, la garantie responsabi-

LE PARTI COMMUNISTE PROPOSE :

Parallèlement aux mesures gouvernementales qu'il approuve, le Parti communiste propose un certain nombre de mesures immédiates, dont notamment :

- Lancement de la construction de 100 000 logements sociaux avec financement par la Caisse des dépôts et consignations et par le Budget.
- Décider qu'aucune famille ayant un revenu inférieur à deux fois le SMIC ne puisse être contrainte de dépenser

pour se loger plus de 15 % de son revenu (loyer + charges). Dans ce but, diminuer le prix des logements H.L.M. Réglementer les loyers pour supprimer les abus. Diminuer les charges. Augmenter l'allocation-logement en faisant payer les employeurs.

- Favoriser l'accès des familles modestes qui le souhaitent à la propriété de la maison individuelle. Mais stopper toute aide, tout crédit public aux logements de luxe
- Réparer d'urgence les

ciétés et les logements H.L.M. Les réaménager, les équiper, les aménager. Embellir leurs abords. Supprimer ou rénover tous les logements insalubres.

- Annuler le système de financement du logement mis en place en 1978. Accorder aux offices H.L.M. des prêts de la Caisse des Dépôts à long terme et à faible taux d'intérêt. Porter le 1 % patronal pour le logement à 2 % à l'attribuer au logement social.
- Aider les communes à réserver, longtemps à l'avance,

les terrains nécessaires aux implantations d'industries, aux H.L.M. et logements populaires, aux équipements sociaux...

Directeur de la publication : Maurice ROCHER
11, rue des Olivettes - NANTES

Imprimerie Commerciale
32, rue Laplace - NANTES
C.P. 2
Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués

RÉSIDENCES VILLAGE

FINANCEMENT PAP OUVRANT DROIT A L'APL (suivant ressources et nombre d'enfants)

LA CHAPELLE/ERDRE, BLAIN, LEGE, ST-HERBLAIN, NANTES, GENESTON, LE CLION
(Renseignez-moi sans engagement)
NOM :
Adresse :
Code : Ville :

Allys des Hironnelles
Gevrinne 42420
LA CHAPELLE-S/ERDRE
Tél. 40-80-55

HAMEAUX RÉSIDENTIELS

FINANCEMENT PRETS CONVENTIONNES (VEFA)

SAINT-SEBASTIEN, VERTOU, GUERANDE, SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
(Renseignez-moi sans engagement)
NOM :
Adresse :
Code : Ville :

Allys des Hironnelles
Gevrinne 42420
LA CHAPELLE-S/ERDRE
Tél. 40-80-55

MAISON SUR TERRAIN INDIVIDUEL

FINANCEMENT PAP OU PC (suivant ressources et nombre d'enfants)

Votre maison sur votre terrain : nous pouvons construire sur la Loire-Atlantique et la Vendée
Bureau à ST-NAZAIRE, 48, rue Albert de Mun, Tél. 68-13-55
(Renseignez-moi sans engagement)
NOM :
Adresse :
Code : Ville :

Allys des Hironnelles
Gevrinne 42420
LA CHAPELLE-S/ERDRE
Tél. 40-80-55

MAISON SUR TERRAIN INDIVIDUEL

FINANCEMENT PAP OU PC (suivant ressources et nombre d'enfants)

Votre maison sur votre terrain : nous pouvons construire sur la Loire-Atlantique et la Vendée
Bureau à ST-NAZAIRE, 48, rue Albert de Mun, Tél. 68-13-55
(Renseignez-moi sans engagement)
NOM :
Adresse :
Code : Ville :

Allys des Hironnelles
Gevrinne 42420
LA CHAPELLE-S/ERDRE
Tél. 40-80-55

DOSSIER LOGEMENT

NOTRE MÉTIER... VOUS CONSEILLER ! Les Bâtisseurs PAP? PC? DEPUIS 18 ANS, NOUS REFOUNDONS A CES QUESTIONS... PAR PLUS DE 2 000 REALISATIONS !

Je désire être renseigné. NOM, Prénom, Adresse, Tél. LES BATISSEURS 1, chaussée de la Madeleine 44000 NANTES - Tél. 47.67.88

Le mal-être dans certains grands ensembles est une conséquence directe de la crise. Faire des travaux pour améliorer, pour moderniser, c'est une exigence qui certes s'impose avec force, mais il faut aussi avoir conscience que cela ne règlera pas tous les problèmes.

Le chômage, le manque d'équipements, l'insécurité, le manque de diversité sociale dans l'occupation des logements sont autant de données qui en existent. Parallèlement si nous voulons améliorer la vie des travailleurs dans ces cités.

En tout état de cause, les travaux doivent se faire en concertation et avec l'accord sans réserve des habitants, et cela ne doit pas aboutir à une hausse de la charge logement.

Les rentes de situation, évoquées par les partisans de la suppression de l'aide à la pierre, qui en existent, sont un des aspects de la lutte des travailleurs et il permet encore aujourd'hui d'entraver la spéculation immobilière d'où les pressions énormes des administrations pour appliquer.

Une telle mesure garantirait la consommation effective des crédits. En résumé, il s'agit d'accorder aux organismes des prêts permettant après la réhabilitation, de pratiquer des loyers abordables.

En résumé, il s'agit d'accorder aux organismes des prêts permettant après la réhabilitation, de pratiquer des loyers abordables.

Chacun a pu remarquer que l'exemple cité se situe dans une situation particulière. J'aurais pu tout de suite prendre le cas de locataires dont la situation est plus défavorable.

Il faut donc mettre en place une nouvelle politique de logement, qui tienne compte de la population et en particulier des couches modestes.

Autre moyen évoqué par Louis Odru, pour réduire les coûts de construction et éviter la spéculation, c'est de privilégier la construction de logements sociaux.

Il ne s'agit plus de logement social. Les nouveaux logements n'ont rien à voir avec l'ancienne aide à la pierre. Celle-ci permettait aux constructeurs sociaux d'emprunter sur quarante ans au taux de 15 %.

HLM: OUI AUX TRAVAUX, NON AU CONVENTIONNEMENT!

encore un certain équilibre social. Les hausses de 50 à 100 % voire plus et déféreront, tant qu'il fera payer, déménager pour vivre dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, si le projet de loi apporte des mesures positives en matière de loyers, rien n'est prévu au sujet des charges d'entretien.

« Il s'agit du décret qui a modifié l'article 38 de la loi de 1968 en incluant dans les charges, supportées par les locataires, différents frais et notamment les salaires des chargés d'immobilier alors que ces charges ne sont pas en compte dans les loyers.

« Nous présentons, sous forme d'amendement, un article additionnel abrogeant ce décret qui, lui-même, a été le biais d'un artificiel constatation nous avons remis en cause une loi qui reste aujourd'hui encore fondamentalement, par sa révision et la mise en place d'une véritable politique sociale, le loi logement, le veur parler de loi de modernisation des logements sociaux.

« Un premier amendement visait à limiter les hausses annuelles de loyers dans les HLM au niveau de l'indice retenu emprunté (prêt PAP en barème progressif, assurance comprise). Offre valable jusqu'au 31 Janvier 1982 suivant barème en vigueur au 1er Janvier 1981.

LA MEILLEURE PROTECTION DE VOTRE EPARGNE LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE constituent un excellent placement à la fois immobilier et foncier.

LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE constituent un excellent placement à la fois immobilier et foncier. Dans chacune de ses réalisations, le rapport qualité/prix est à son meilleur et leur localisation exceptionnelle assure l'assurance d'un investissement de premier ordre.

LES MEILLEURES ADRESSES AUTOUR DE NANTES NANTES, « Hameau de la Gaudinière », SAINT HERBLAIN « Domaine de la Bergère » THOUARE « Résidence de la Morvanère » SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE « Clos des Véticres » VERTOU « Hameau du Chapeau Berger » BOUENAY « Hameau de la petite vallée » BOUAYE « Le Clos de la Mévelière » LE PELLELIN « Les Clos de la Chapelle » COUEROU « Le Clos des Chênes » MALVILLE « Le Bois de la Vigne » PETIT MARS « Hameau des Acacias » CASSON « Hameau du d'Alchet » NORT SUR ERDRE « Lotissement de la Close » MOUZEL « Hameau des Glycines » LA CHAPELLE BASSE MER « Hameau de la Croix Berthelot » LE LOROUX BOTTEREAU « Le Bois Chêne » LE LANDREAU « Le Jacopé » MONTBERT « Le Pont Bonnet »

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

« Nous estimons qu'il serait

LES DEPUTES COMMUNISTES, DEFENSEURS DU LOGEMENT SOCIAL

Dans la dernière période, quatre interventions importantes des députés communistes ont eu lieu au sujet du logement social.

1. SAUSIS - EXPULSIONS - DECRET DE SEPTEMBRE 1981 - Question orale et réponse du ministre de l'Urbanisme et du Logement posée par Jacques Brunhes.

2. ALLOCATION LOGEMENT, DIFFICULTES DES FAMILLES - Question orale et réponse du ministre de la Solidarité nationale posée par Maguette Jacquinot.

3. BUDGET 82 DU LOGEMENT - Voir JO débats AN (CR) du 13-11-81 - Adrienne Horvath a donné l'appréciation générale du groupe communiste sur le budget.

4. PROJET DE LOI RELATIF A LA MODERATION DES LOYERS - Voir JO débats AN (CR) du 27-11-81 - Robert Montdargent a exposé général (p. 4213 et suite).

BUDGET 82 ET PROJET DE LOI RELATIF A LA MODERNISATION DES LOYERS

Adrienne Horvath a évoqué dans son intervention les thèmes suivants :

LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX : Construction, nombre de logements 1981 1982 61 000 75 000 + 23 %

Autre moyen évoqué par Louis Odru, pour réduire les coûts de construction et éviter la spéculation, c'est de privilégier la construction de logements sociaux.

AMELIORATION DE L'HABITAT EXISTANT, REHABILITATION, RENOVATION - Crédits 82 : + 70 % par rapport à 81 dont près pour l'amélioration de l'habitat social (PALULOS) : + 137 %

DES REMBOURSEMENTS ALLEGES - Afin de vous aider durant les trois premières années, LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE ont en outre mis en place un allégement des remboursements.

modestes du secteur ancien sont chassés par ceux qui, prenant prétexte de quelques travaux de rénovation et profitant au bout du compte pour imposer des hausses de loyers insupportables ou pour revendre à prix d'or les appartements.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

« Les logements sociaux, dont l'ancien pouvoir aurait pu faire bénéficier d'urgence en matière de conventionnement, est aussi très révélateur.

totim GESTION - VENTES - LOCATIONS 11, rue du Calvaire 44000 - NANTES tél. (40) 48-26-93 (40) 48-15-34

L'agent immobilier qui vous veut du bien - Alain CHANU

dans le secteur libre : entre 6,5 et 8,5 %.

Par conséquent, la hausse totale dans le secteur HLM, en 1982 pourrait atteindre de 15 à 17 %.

« Nous estimons qu'il serait

LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE. DEMANDE D'INFORMATION (sans engagement) sur vos réalisations. NOM, PRENOM, ADRESSE, TEL. à retourner : LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE, Rue de Vannes BP n° 5 44260 MALVILLE

VOTRE CONSTRUCTEUR REGIONAL Les Pavillons de l'Atlantique Route de Vannes Le Liévrault 44260 MALVILLE Tél. (40) 89.92.44

DOSSIER LOGEMENT

HLM : OUI AUX TRAVAUX, NON AU CONVENTIONNEMENT !

Le mal-vivre dans certains grands ensembles est une conséquence directe de la crise. Faire des travaux pour restaurer, sans moderniser, c'est une exigence qui certes s'impose avec force, mais il faut aussi avoir conscience que cela ne règlera pas tous les problèmes.

Le chômage, le manque d'équipements, l'insécurité, le manque de diversité sociale dans l'occupation des logements sont autant de données qui font ressortir parallèlement si nous voulons améliorer la vie des travailleurs dans ces cités.

En tout état de cause, les travaux doivent se faire en concertation et avec l'accord sans réserve des habitants, et cela ne doit pas aboutir à une hausse de la charge logement.

Les rentes de situation évoquées par les partisans de la suppression de l'aide à la pierre, qui existent en fait des acquis de la lutte des travailleurs et il permet encore aujourd'hui d'entraîner la spéculation immobilière et les pressions énormes des administrations pour appliquer.

encore un certain équilibre social reléguant des hausses de 50 à 100 % voire plus et préférant, tant qu'il le faut, déloger, déménager pour vivre dans de meilleures conditions.

Le prix des loyers anciens au niveau du neuf, outre le désengagement de l'Etat, cela permet aussi d'éviter la concurrence des HLM pour le secteur privé. (Exemple : Paris livré à la banque Paribas), la réforme consistant à remplacer l'aide à la pierre par l'aide à la personne ce n'est pas seulement développer la notion d'assisté, c'est surtout un enjeu politique important.

Avec la rénovation, toutes les familles qui permettent

montrent que les locataires ressentent ceux-ci comme une atteinte à leur liberté d'organisation de leur foyer.

Tout cela se fait sans véritable concertation, sans véritable étude de solvabilité, technocratiquement, malhonnêtement.

Le conventionnement est la centralisation étatique, c'est donc nier la décentralisation que vient de voter l'Assemblée Nationale.

Il est donc difficile de comprendre les pressions des administrations qui s'exercent sur les élus et qui limitent l'obtention de crédits au conventionnement.

François Mitterrand n'a-t-il pas dit lors de sa campagne électorale qu'il fallait construire 100 000 logements neufs sociaux de suite et réhabiliter les HLM anciens sans conventionnement, que les offices devraient avoir

plus de moyens et que des crédits seraient accordés aux BAS pour le terrain pour réhabiliter ou couvrir les loyers de loyer ?

Pour combattre la crise du logement, il faut une véritable politique du logement social qui permette à chaque famille de se loger convenablement quels que soient ses revenus.

Il faut construire massivement des HLM partout, y compris au cœur des villes. Construire des HLM cela veut dire revenir à une aide substantielle à la pierre.

Si une réforme du financement de la construction est en chantier, il faut qu'elle permette de bon sens pendant la période transitoire.

Peser de tout notre poids pour avoir une bonne réforme, c'est à dire avancer nos idées, mais c'est aussi agir sur le terrain pour réhabiliter pour moderniser nos cités HLM sans conventionnement, sans hausse de la charge logement à une aide.

Cela est possible, des crédits existent, il faut obtenir que les travaux soient bien financés suffisamment pour éviter les hausses qui feront fuir certains locataires et éviteront que soit enterrée une ségrégation sociale inadmissible dans nos cités.

Sans cela aucun des problèmes qui nous sont actuellement posés ne seront réglés.

NOTRE MÉTIER... VOUS CONSEILLER ! LES BATISSEURS. PAP ? PC ? AP ? DEPUIS 18 ANS, NOUS REpondONS A CES QUESTIONS... PAR PLUS DE 2 000 REALISATIONS !

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES, DÉFENSEURS DU LOGEMENT SOCIAL

Dans la dernière période, quatre interventions importantes des députés communistes ont eu lieu au sujet du logement social. 1 - SAISIES - EXPULSIONS - DECRET DE SEPTEMBRE 1981. Question orale et réponse du ministre de l'Urbanisme et du Logement posé par Jacques Brunhes.

modestes du secteur ancien sont chassés par ceux qui, prenant prétexte de quelques travaux de rénovation, ont profité au bout du compte pour imposer des hausses de loyers insupportables au point de reculer à prix d'or les appartements.

En résumé, il s'agit d'accorder aux organismes des prêts permettant après la réhabilitation de produire des loyers abordables. LOYERS, CHARGES, ALLOCATION LOGEMENT. Prenant le relais d'Adrienne Horvath, Robert Montdargent approfondissait longuement le problème de la hausse des loyers et charges.

juillet, les députés communistes avaient noté que les recommandations non obligatoires de limiter les hausses de loyers, étaient pas correctement suivies. Par ailleurs, si le projet de loi apporté des mesures positives en matière de loyers, rien n'est prévu au sujet des charges.

« Nous les regrettons, car de plus en plus les charges tendent à devenir un second loyer et augmentent ailleurs où vient plus vite que le loyer lui-même. Pour remédier à cette situation, il propose une première mesure relative à l'abrogation d'un décret de septembre 1980.

BUDGET 82 ET PROJET DE LOI RELATIF A LA MODERNISATION DES LOYERS

Adrienne Horvath a évoqué dans son intervention les thèmes suivants : Situation haïssée par la droite. Les besoins en logements, en particulier localités, sont considérables. Or, la construction, en particulier, HLM, est tombée en chute libre.

Chacun a pu remarquer que l'exemple cité se situe dans une zone très fréquentée. J'aurais pu tout de suite prendre le cas de localités dont la situation subit régulièrement, deux fois par an, l'augmentation automatique de 10 % par rapport au précédent exercice.

Il parle ensuite du niveau exorbitant des loyers du secteur libre en particulier dans les centres-villes. Les locataires

« Nous avons été tentés de demander la suppression de l'article 2, bien que l'économie du projet de loi nous convaincant de nos attentes de Mme le Ministre qu'elle nous donne certaines assurances. Les dispositions de cet article peuvent conduire, dans le secteur HLM à des hausses de loyer supérieures à celles du secteur libre.

« Il nous semble inopportun d'avancer ainsi les locataires du secteur libre et assés, alors que la situation du logement et des locataires exige qu'une véritable priorité soit accordée au logement social.

Table with 3 columns: Construction, nombre de logements, 1981, 1982, and variation. Rows include Logements localités P.L.A., Logements accession à la propriété, and P.A.P.

LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX : Construction, nombre de logements 1981 1982. Les autres moyens évoqués par Louis Odru, pour réduire les coûts de construction, la censure, tout sur la base des nationalisations, d'un véritable secteur pilote dans le BTP qui aurait une action d'entraînement sur tous les plans : social, économique, technologique.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT EXISTANT, REHABILITATION, RENOVATION

Adrienne Horvath évoque ensuite le problème du prix de vente des logements et s'appuie sur une étude réalisée à ce sujet, elle conclut à : la nécessité d'une action énergique contre le piédestal de la spéculation immobilière et contre la promotion immobilière à but lucratif.

DES PRETS P.A.P

Les prêts P.A.P sont accordés par l'Etat et bénéficient d'un taux de 10,80 % pendant les 4 premières années et peuvent financer de 70 à 100 % le montant de votre acquisition en fonction de vos ressources et de votre situation familiale.

DES REMBOURSEMENTS ALLEGES

Afin de vous aider durant les trois premières années, LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE, ont en outre mis en place un allègement des remboursements. Ainsi, la première année, vous paierez moins 68 F par mois, par 10 000 F

LA MEILLEURE PROTECTION DE VOTRE EPARGNE

LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE constituent un excellent placement à la fois immobilier et financier. Dans chacune de ses réalisations, le rapport qualité, prix des maisons et leur localisation exceptionnelle sont l'assurance d'un investissement de premier ordre.

LES MEILLEURES ADRESSES

- AUTOUR DE NANTES: NANTES, « Hameau de la Gaudinière », SAINT HERBLAIN « Domaine de la Bergère », THOUARE « Résidence de la Morvandière », SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE « Clos des Chênes », VERTOU « Hameau du Chapeau Berger », BOURGUENAIS « Hameau de la petite vallée », BOUAYE « Le Clos de la Mévelière », LE PELLERIN « L'ensemble des Ape », COULOUAN « Le Clos des Chênes », MALVILLE « Le Bois de la Vigne », PETIT MARS « Hameau des Acacias », CASSON « Hameau du Galichet », NORT SUR ERDRE « Lotissement de la Close », MOUZEL « Hameau des Glycines », LA CHAPELLE BASSE MER « Hameau de la Croix Berger », LE LOROUX BOTTEREAU « Le Bois Chêne », LE LANDREAU « Le racapé », MONTBERT « Le Pont Bonnet »

totim total immobilier. GESTION - VENTES - LOCATIONS. 11, rue du Calvaire 44000 - NANTES. Tél. (40) 48-26-93 (40) 48-15-34

L'agent immobilier qui vous veut du bien. Alain CHANU

dans le secteur libre : entre 6% et 8,5 %. Robert Montdargent expose que : « Nous avons été tentés de demander la suppression de l'article 2, bien que l'économie du projet de loi nous convaincant de nos attentes de Mme le Ministre qu'elle nous donne certaines assurances. Les dispositions de cet article peuvent conduire, dans le secteur HLM à des hausses de loyer supérieures à celles du secteur libre.

LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE DES PRETS P.A.P PLUS DES REMBOURSEMENTS ALLEGES. LA MEILLEURE PROTECTION DE VOTRE EPARGNE. LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE constituent un excellent placement à la fois immobilier et financier.

DEMANDE D'INFORMATION (sans engagement) sur vos réalisations. NOM, PRENOM, ADRESSE, TEL. à retourner : LES PAVILLONS DE L'ATLANTIQUE, Rue de Vannes BP n° 5 44260 MALVILLE

VOUS CONSTRUCTEUR REGIONAL les Pavillons de l'Atlantique. Route de Vannes Le Lièvreau 44260 MALVILLE Tél. (40) 89.92.44